

CECB Plus: Pour mieux maîtriser vos coûts de chauffage

Le mercure va bientôt descendre en dessous de zéro. Craignez-vous déjà qu'une vague de froid glacial ne fasse exploser vos coûts de chauffage ? Dans ce cas, il est grand temps de faire contrôler votre bien immobilier sous toutes les coutures : grâce au certificat énergétique des bâtiments avec rapport de conseil, brièvement intitulé CECB Plus, vous pouvez perfectionner votre bien immobilier en termes d'efficacité énergétique.

L'idée selon laquelle une seule technologie comme une pompe à chaleur, une chaudière à pellets ou au gaz, etc., serait suffisante pour résoudre notre problème de chauffage est largement répandue. Mais on oublie trop vite une chose : le plus important, c'est qu'un bâtiment consomme le moins d'énergie de chauffage possible. En effet, ce qui compte aussi bien pour l'environnement que pour votre porte-monnaie, c'est chaque kilowattheure non consommé ! Et c'est exactement à cela que s'intéresse le CECB Plus. Dans un bâtiment suisse typique, les pertes de chaleur sont considérables:

- 30 % sont dues à des murs extérieurs mal isolés
- 20 % à un toit mal isolé ou par le sol des combles
- 16 % à des fenêtres trop vétustes
- 12 % à l'aération
- 11 % à des déperditions de chaleur de chaudières surdimensionnées ou trop vieilles
- 11 % à une isolation thermique insuffisante du plafond de la cave

Ces chiffres mettent clairement en évidence ce dont nous n'avons pas conscience : les frais de chauffage ne sont pas seulement notre problème personnel, c'est aussi celui de la Suisse: en 2012, 60% de la consommation totale d'énergie fossile nuisible ayant une incidence négative sur le climat était due à l'énergie de chauffage.

Solutions proposées par l'expert CECB

«Mais comment trouver la bonne solution pour réduire la consommation d'énergie de mon bien immobilier?» se demandent de nombreux propriétaires. La plupart d'entre eux souhaitent bénéficier des services de conseillers indépendants qui réalisent l'expertise de leur bâtiment dans son ensemble et tiennent compte de son utilisation. C'est exactement ce que proposent les 1100 experts CECB certifiés de Suisse. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site www.cecb.ch.

Les experts CECB examineront le bâtiment avec un mètre, un appareil photo et un bloc-notes. Avec vous, ils étudieront les plans de la maison et analyseront les factures de chauffage et d'électricité des dernières années. De plus, ils prendront en compte vos souhaits personnels concernant l'utilisation future du bâtiment comme sa réaffectation ou son agrandissement. Sur la base de ces informations, l'expert CECB élaborera différentes variantes de modernisation, y compris un budget et les subventions de la Fédération et du canton. Et la réalisation peut être répartie en plusieurs étapes afin de

- répartir les coûts et
- faire des économies d'impôts.

Parallèlement aux coûts de chauffage moins élevés, un assainissement énergétique améliorera sans aucun doute le confort intérieur, ce qui fera aussi augmenter la valeur du bien immobilier.

À propos du CECB

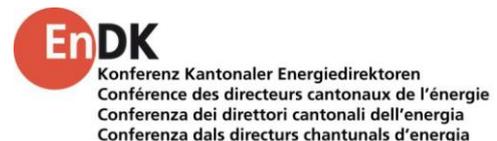
Le CECB est le certificat énergétique cantonal officiel des bâtiments. Il renseigne d'une part sur l'efficacité énergétique de l'enveloppe et de la domotique du bâtiment, et d'autre part sur la quantité d'énergie nécessaire à un bâtiment utilisé de manière standard. Le CECB Plus est un instrument idéal pour tous ceux qui souhaitent moderniser un bâtiment sur le plan énergétique. L'expert CECB livre un rapport de conseil détaillé soumettant plusieurs variantes de modernisation. De plus, il existe maintenant aussi un CECB pour les bâtiments neufs. Le site www.geak.ch propose des informations complètes ainsi qu'une liste d'experts CECB pour toute la Suisse.

Conférences des directeurs cantonaux de l'énergie

Maison des cantons
Speichergasse 6, case postale
3000 Berne 7
Tél.: 031 320 30 08
Courriel: info@endk.ch

CECB Centrale d'exploitation
FHNW – Institut Energie am Bau
St.-Jakobs-Str. 84
4132 Muttenz
Courriel: geak@geak.ch

Contact média: christine.ahrend@geak.ch



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS

